

MODIFICATION DE MATCH

15.2 Une école qui désire modifier les coordonnées d'une partie doit soumettre sa demande 48h (jours ouvrables) avant le début de ladite partie. La demande doit être formulée par écrit au RSEQ Outaouais. L'école adverse peut refuser.

15.3 Les procédures à suivre pour les deux écoles sont inscrites sur le formulaire de demande de modification de match. La modification devient officielle uniquement lorsque le RSEQ Outaouais la confirme.

15.4 Une facture de 50 \$ sera acheminée à l'institution demandant la modification. Cette amende ne sera pas imposée si la modification est hors du contrôle de l'établissement, au jugement du RSEQ Outaouais.

15.5 Aucune demande de modification ne sera acceptée si elle provient d'un entraîneur.

PROCÉDURES :

Remplir le formulaire par l'école demanderesse (section 1-2-3-4-5). La section 6 sera remplie par l'école qui reçoit le match. Un délai de 2 jours maximum est alloué pour répondre aux dates proposées sinon la première option sera imposée.

1. Date de la demande : Cliquez ici pour entrer une date.
2. École demanderesse : Choisir l'école demanderesse
3. Raison détaillée de la demande de modification : Cliquez ici pour entrer du texte.

4. Identification du match :

Sport :	Numéro de Match	L'École Adverse
Catégorie :		
Sexe :		
Division :		

5. Coordonnées d'origine du match :

Cliquez ici pour entrer une date.	Heure
-----------------------------------	-------

6. Choix de dates :

DATE PROPOSÉE	HEURE PROPOSÉE	LIEU PROPOSÉ
1. Cliquez ici pour entrer une date.		
2. Cliquez ici pour entrer une date.		
3. Cliquez ici pour entrer une date.		

Je choisis la proposition Inscrire le no de l'option choisie. et j'assurerai le suivi auprès des personnes concernées.

Signature de l'animateur sportif de l'école adverse : _____ Noms.